

QUE PENSER DES INTERVENTIONS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN MATIÈRE POLITIQUE ?

Léon de SAINT
MOULIN, Jésuite.
Professeur émérite et
Membre du CEPAS.
desaintmoulin@
gmail.com

L'Église catholique du Congo a pris ces dernières années des engagements concernant les problèmes sociopolitiques du pays qui ont étonné plus d'un. Ses prises de position sur les problèmes de société ont cependant un enracinement profond. L'objectif de cet article est de rappeler d'abord cet enracinement historique. Il est ensuite d'explicitier les problèmes fondamentaux auxquels ses interventions s'emploient à construire des voies de solution. La réflexion est essentiellement construite à partir des messages et déclarations publiés par les Assemblées plénières de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO), convoquées en sessions ordinaires une fois par an, et par ceux du Comité permanent, qui tient deux réunions statutaires par an. Il y a 47 diocèses au Congo depuis 1975, dont les évêques se réunissent aussi en Conférences épiscopales provinciales. Il y en a six depuis 1959 : celles de Kinshasa, Mbandaka, Kisangani, Bukavu, Lubumbashi et Kananga.

Historique du discours social des évêques de la RD Congo

Depuis l'indépendance, le discours des évêques a surtout porté sur des problèmes de société. Leurs premiers messages exprimaient le souci de l'Église de contribuer à la construction de l'État et de la Nation. L'Assemblée plénière de 1961 s'est dite, avant la constitution du Concile Vatican II, qui en reprend l'expression, solidaire *des aspirations, des joies et des peines* de la population¹. En 1963, alors que l'opposition au gouvernement en place était si forte que le Président Kasa-Vubu avait jugé bon de mettre le Parlement en congé illimité le 29 septembre et que les rébellions

1 Cf. L. de SAINT MOULIN et Roger GAISE N'GANZI, *Église et société. Le discours socio-politique de l'Église catholique du Congo (1956-1998)*, t. 1, *Textes de la Conférence Épiscopale*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1998, en abrégé *Église et société*, p. 72.

qui allaient éclater l'année suivante se préparaient, une lettre collective fut signée le 26 novembre 1963 par les 47 évêques et préfets apostoliques du pays sous le titre *"Les chrétiens face à l'avenir du pays"*. Écrite à Rome pendant le Concile Vatican II, elle était inspirée par leur propre prise de conscience de leurs responsabilités sociales autant que par la gravité de la situation. Elle appelait tous les chrétiens et particulièrement les dirigeants et les hommes politiques à mettre le bien commun au premier rang de leurs préoccupations. Mais elle explicitait un refus de s'engager pour un parti politique, dont l'Église ne s'est jamais départie : « *L'Église n'est pas un parti politique et ne souhaite nullement la formation d'un parti confessionnel cherchant à grouper les chrétiens au plan politique ... Si l'Église, en certaines régions, a parfois marqué son appui à un parti déterminé, c'est qu'il était seul à offrir les garanties indispensables du point de vue chrétien. Mais elle n'a jamais considéré cette situation comme un idéal* »².

L'Assemblée plénière de 1967 a ensuite prôné le développement communautaire, pour sa valeur éducative : « *Les micro-réalisations par des moyens simples, ne dépassant pas de beaucoup les possibilités locales, assurent souvent des résultats plus durables, dans la mesure où l'on vise une prise en charge progressive de l'action par la population elle-même* ». Mais les évêques sont bien conscients des limites de la méthode : « *Les réalisations modestes, qui sont ainsi obtenues, ne suffiront certainement pas pour assurer le développement du pays, mais elles y prépareront les esprits, établissant parmi la population la conviction que le progrès est possible dans la collaboration* »³.

Dans les mêmes années 1960, le Cardinal Malula, de Kinshasa, s'était fait le porte-parole des laissés pour compte : il déclara lors du premier anniversaire de la prise de pouvoir du Général Mobutu en 1966 : « *C'est notre devoir d'Évêque de faire appel à votre conscience chrétienne : le peuple a droit au bien-être. Prenons garde que la voix du pauvre ne disparaisse de notre conscience dans l'euphorie des joies qui vont marquer ce jour anniversaire* »⁴. Dix ans plus tard, Mgr Kabanga, archevêque de Lubumbashi, publia une lettre de carême qui fit beaucoup de bruit *"Je suis un homme"*. C'était, comme l'encyclique *Rerum novarum* en 1891, un cri suscité par la misère d'une large part de la population. Dans une audience accordée au Comité permanent le 26 août suivant, le Chef de l'État l'avertit qu'il ne tolérerait plus ce genre de lettre qui, en dénonçant le mal, semblait surtout lui faire des leçons. Le Comité permanent eut la sagesse et le courage de lui répondre que la mission apostolique des évêques ne permettait pas de garantir que pareil cas ne se présenterait plus⁵.

2 *Église et société*, p. 113.

3 *Église et société*, p. 131.

4 *Église et société*, p. 35.

5 *Église et société*, p. 241.

Entretemps, la 11^e Assemblée plénière avait été convoquée en 1972 pour faire face aux mesures de l'État qui avait nationalisé l'Université Lovanium en août 1971 et nommé, sans consultation de ses autorités ecclésiales, Mgr Tshibangu comme recteur de l'Université Nationale du Zaïre. En décembre, la décision avait ensuite été prise d'imposer un Comité de la Jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution, parti du Président, (JMPR) dans tous les établissements d'enseignement, y compris les maisons de formation religieuse, à commencer par le Grand Séminaire Jean XXIII de Kinshasa. Face au refus du Cardinal Malula, les médias s'étaient déchaînés contre lui et le Saint-Siège l'avait invité à un exil en Europe, qui dura du 11 février au 28 juin 1972, par souci de la paix. L'Assemblée, qui se tint du 28 février au 5 mars 1972, défendit les droits de l'Église en s'appropriant remarquablement la définition renouvelée du bien commun introduite par Jean XXIII et reprise par le Concile Vatican II : *« l'ensemble des conditions sociales permettant à la personne d'atteindre mieux et plus facilement son plein épanouissement »*⁶. Il avait fallu tout un temps pour que soit pleinement perçue la nouveauté de cette définition : définir le bien commun comme une construction historique et non à partir de principes théoriques. L'épiscopat du Congo l'explicite lumineusement : *« L'État en tant que pouvoir institutionnalisé a comme finalité de conduire la collectivité nationale vers la réalisation d'un objectif d'ordre social, communément appelé "bien commun", que la collectivité elle-même estime désirable »*⁷. C'était une contestation radicale du droit que l'État semblait revendiquer de définir seul ce qu'est le bien commun.

Trois ans plus tard, la 12^e Assemblée plénière se tint encore dans des circonstances difficiles. Les organisations de jeunesse confessionnelles avaient été supprimées le 29 novembre 1972, puis les organes de presse confessionnels le 8 février 1973 et le lendemain toutes les réunions de la Conférence épiscopale avaient été interdites. Les cours de religion et les symboles religieux avaient ensuite été bannis des écoles le 4 décembre 1974 ; toutes les écoles avaient été nationalisées le 30 décembre 1974 et la Faculté de Théologie avait en outre été exclue de l'Université Nationale du Zaïre. Cette année-là, la fête de Noël fut même radiée des jours fériés légaux. La réaction des évêques fut plus forte dans les faits que dans son discours. Dans sa déclaration du 16 janvier 1975, elle disait que l'Église est placée *« dans une situation où il lui est difficile d'apporter sa contribution et sa collaboration comme elle le souhaiterait. Elle se voit somme toute, comme institution, réduite à s'en tenir uniquement à sa mission d'évangélisation intérieure... L'Église du Zaïre devra livrer le message évangélique uniquement à travers le témoignage de son être et celui des chrétiens qui s'engagent individuellement, s'insérant dans les divers secteurs d'activité du développement national »*. Un tel discours est formulé comme si l'intériorité était purement individuelle et comme s'il

6 Saint Jean XXIII, Encyclique *Mater et Magistra* du 15 mai 1961, n° 65. Repris dans la Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps, *Gaudium et spes*, du Concile Vatican II, n° 74.

7 *Église et société*, p. 157.

était possible d'animer des communautés sans organisation. Dans les faits, par contre, c'est par des mesures "sociales" que l'Église résista aux mesures visant à la désagréger et se renouvela profondément. Elle mit en place de nouvelles institutions (les Communautés Ecclésiales de Base) et suscita un essor sans précédent des mouvements d'animation spirituelle : Bilenge ya Mwindi, Kizito/Anuarite, chorales, acolytes, lecteurs, etc. Il en résulta une profonde transformation de l'Église, qui devint davantage l'affaire des chrétiens. Le temps des difficultés fut aussi un temps d'approfondissement. Si les premiers textes de l'épiscopat traitaient déjà de problèmes sociaux, c'était parce que ces problèmes étaient ceux qui préoccupaient la population. Les aspirations de la population étaient moins le relèvement des salaires que l'accès à l'eau potable et à l'électricité, et plus encore la scolarisation de ses enfants dans de bonnes institutions. En outre, la culture traditionnelle africaine est holiste, c'est-à-dire portée à analyser les problèmes dans leur ensemble plutôt que dans leurs spécificités particulières. Mais les instruments d'analyse dont disposaient les évêques étaient limités. La réflexion, soutenue par les avancées qu'apportèrent le pape Jean XXIII et le Concile Vatican II, prit de plus en plus en compte le caractère historique des sociétés humaines : elles sont une construction et le salut apporté par Jésus a aussi une dimension sociale : la justice du Royaume n'est pas seulement une affaire de justice individuelle, mais de construction d'un ordre qui corresponde mieux au projet de Dieu. L'épiscopat du Congo l'a exprimé de façon remarquable pour justifier son *Appel au redressement de la Nation* du 1^{er} juillet 1978, après la dénonciation du "Mal zaïrois" par le 2^e Congrès ordinaire du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) de novembre 1977 : « *L'Église qui, de par sa nature, a le droit d'intervenir dans les questions de foi et de mœurs, peut prendre position en matière politique, lorsqu'un système de gouvernement est entaché dans ses principes, ou traduit, dans ses structures et moyens d'action, des normes contraires au bien commun et aux droits de l'homme* »⁸. Cette justification se situe, avec une netteté sans précédent, au niveau strictement social : l'analyse est structurelle et les remèdes proposés le sont aussi.

L'analyse est reprise dix ans plus tard dans le *Memorandum* du 9 mars 1990 que les évêques remirent au Président Mobutu en réponse à la consultation qu'il organisa sur le fonctionnement des institutions nationales. Les évêques y dénonçaient l'appropriation de l'appareil de l'État par le MPR et demandaient l'abolition de la suprématie du Parti sur l'État : « *Qu'il soit reconnu sans équivoque que le Parti n'est pas la Nation et que l'organisation politique doit être distincte du peuple, être jugée et acceptée par lui ... Toutes dispositions légales devraient être prises afin d'éviter qu'une minorité ou un groupe de citoyens puisse confisquer le pouvoir et l'imposer au peuple pour son profit* »⁹. Mobutu se rebiffa d'abord, mais dans son discours du 24 avril 1990, il annonça avec émotion qu'il prenait congé du MPR.

8 *Église et société*, p. 272.

9 *Église et société*, p. 341.

Le 3 mai suivant, il y eut un revirement que les évêques dénoncèrent dans une déclaration du 16 juin *"Tous appelés à bâtir la Nation"* : « *Aux espoirs légitimes et à l'explosion de joie suscités par le discours présidentiel du 24 avril 1990 ont succédé une grande déception et une profonde amertume chez le peuple zaïrois (n° 7) ... À partir du 3 mai 1990, un revirement profond a été amorcé. D'une part, la prééminence du Mouvement Populaire de la Révolution s'est de nouveau affirmée avant que sa reconduction par le peuple ne soit acquise. D'autre part, le gouvernement de transition dont l'approbation par le Parlement avait été pourtant annoncée, a été composé et installé comme tous les autres gouvernements de la II^{ème} République, et continue à fonctionner sur le même modèle* » (n° 8)¹⁰.

Il y eut ensuite trois années de très grand engagement de l'Église dans le soutien du mouvement de démocratisation. L'Église accepta qu'un évêque, Mgr Monsengwo, soit élu président de la Conférence Nationale Souveraine. Quand le Premier Ministre Nguz Karl'I Bond suspendit la Conférence le 18 janvier 1992, la population manifesta le prix qu'elle y attachait en participant massivement à la marche organisée pour sa réouverture à l'appel d'un Comité de coordination laïc, présidé par François Kandolo et Pierre Lumbi, le dimanche 16 février 1992, dans toutes les villes du pays. L'autorité religieuse n'avait pas patronné l'opération, elle s'en était même formellement désolidarisée. Ce fut une démonstration de la force que peut revêtir la non-violence évangélique. Plus d'un million de manifestants descendirent dans les rues de la capitale, avec pour seules armes des images religieuses, des rameaux et des croix. Il y eut une trentaine de morts, tous tués par des balles tirées pour tuer. Sept furent regroupés et veillés dans l'église Saint Joseph de Matonge jusque vers 15 h. Les marches se déroulèrent pacifiquement dans plusieurs villes, mais elles furent réprimées avec brutalité à Kisangani et à Mbujimayi, outre Kinshasa. La CNS reprit effectivement ses travaux le 6 avril 1992 et les clôtura en décembre, sans avoir obtenu la démocratisation visée, mais elle avait suscité une conscientisation de la population qui n'a jamais été ébranlée. La population a donné des témoignages émouvants de la profondeur de son engagement : « *Je m'en voudrais si je n'avais pas participé à cette marche [...] La marche était pour moi une façon de crier mon refus catégorique de l'injustice et de l'oppression. Le peuple veut des structures qui reconnaissent la dignité de chaque homme et de chaque femme. Si Dieu nous a créés tous égaux, pourquoi devons-nous souffrir par la volonté de quelques hommes ? Il y a eu des coups de feu, [...] mais je n'avais pas peur. J'ai pensé à mes enfants, à tout ce peuple en souffrance ; il faut que cela se termine. Il y a eu des morts, mais je ne considère pas cela comme un échec [...] au contraire, c'est un don, la sève est montée pour donner la force de ne plus reculer et de fixer l'avenir avec optimisme, foi et détermination [...] Nous attendons la réouverture de la Conférence Nationale Souveraine pour jeter les bases de la nouvelle société ... Nous savons que la victoire est de notre côté et Dieu avec nous* »¹¹.

¹⁰ *Église et société*, pp. 345-346.

¹¹ Marie Véronique K., dans *Renaître* (15 avril 1992) n° 6, p. 14.

Quand il apparut l'année suivante que le pouvoir en place n'entendait pas mettre en œuvre la nouvelle définition de l'ordre social élaborée par la CNS, l'Église le dénonça avec une vigueur exceptionnelle dans son message, *"Tenez bon dans la foi"*, du 6 septembre 1993. Elle y parlait de *"l'assassinat de l'État"* : « Si nous n'y prenons garde, l'État zaïrois va mourir assassiné par ses dirigeants (n° 3) ... Pour avoir osé mettre en cause la dictature et les privilèges de ceux qui en vivent à l'intérieur comme à l'extérieur, le peuple est soumis par ses propres chefs aux pillages, aux humiliations, aux enlèvements, aux déplacements forcés, aux massacres par milliers et aux violences de toutes sortes, qui visent à l'asservir et à l'anéantir (n° 4)... L'État zaïrois, déchaîné contre sa propre population, privatisé et rendu délibérément inefficace ... est devenu incapable d'éduquer la jeunesse nationale ..., d'administrer la justice ..., de discipliner son armée ..., de maîtriser sa monnaie ..., de payer ses agents ... L'État zaïrois gît pour ainsi dire par terre, agonisant et privé des moyens ordinaires de son action et de son fonctionnement (n° 5)¹².

En 1994, au retour de la première session spéciale du Synode des évêques pour l'Afrique, les évêques donnèrent une nouvelle directive dans leur Message *"Pour une Nation mieux préparée à ses responsabilités"* du 21 août : « Il est souhaitable que soient intensifiées, dans les communautés chrétiennes jusqu'au fin fond de nos villages, la diffusion, l'explication, l'illustration de l'enseignement des évêques sur le processus de démocratisation. L'Église peut contribuer à faire connaître et bien comprendre les options fondamentales de la Conférence Nationale Souveraine pour que, grâce à l'engagement des politiciens soucieux du bien du peuple et à la lumière des principes évangéliques, les populations soient à l'abri de l'erreur et de falsifications délibérées tendant entre autres à ethniciser et à régionaliser la vie politique de toute la nation » (n° 25). Les évêques entendaient ainsi participer à la construction de la nation par l'éducation civique et électorale. Ils refusaient par contre de s'engager dans l'élaboration de stratégies d'action politique : « Il n'est pas dans le rôle de l'Église de promouvoir des idéologies, de concevoir des stratégies d'action politique, des programmes de gouvernement » (n° 24)¹³.

La situation resta floue jusqu'à la prise de pouvoir par Laurent Désiré Kabila le 17 mai 1997. L'épiscopat du Congo retrouva à ce moment des termes vigoureux pour les deux messages qui accompagnèrent les événements. Le premier, *"Lève-toi et marche"*, du 28 juin 1997 rappelait fermement que le nouveau projet de société élaboré par la Conférence Nationale Souveraine était sans doute une des meilleures voies pour sauver la Nation et n'hésitait pas à dire : « Il demeure vrai que la libération de notre pays est finalement venue par une voie qui reste un pis-aller, c'est-à-dire par une guerre »¹⁴.

¹² *Église et société*, pp. 420-421.

¹³ *Église et société*, p. 438.

¹⁴ *Église et société*, p. 473.

Le second est une dénonciation vigoureuse de l'agression dont le pays avait été victime le 2 août 1998 : « *Des pays étrangers ont agressé le nôtre (n° 3). Nous ne voulons pas qu'on nous impose des dirigeants qui serviraient des intérêts étrangers. De même nous ne voulons pas que des dirigeants s'imposent à nous par des armes pour servir des intérêts égoïstes. Nous avons besoin de dirigeants et d'institutions qui nous respectent et nous fassent respecter aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger (n° 6). Notre peuple tient absolument à l'unité de notre pays. Cette unité n'est pas négociable (n° 9)* »¹⁵.

Les messages des années suivantes accompagnèrent le peuple et les négociations qui aboutirent aux accords de Sun City du 17 décembre 2002, en répétant que : la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale ne sont pas négociables. De 2003 à 2006, l'Église appuya les opérations du référendum de décembre 2005 et des élections de 2006. Elle publia le 15 février 2003 le texte "*J'ai vu la misère de mon peuple. Trop, c'est trop*", qui dénonçait les responsabilités nationales autant qu'extérieures : « *Nos politiciens se complaisent dans des blocages politiques qui perpétuent la crise (n° 8) ... Les guerres qui se succèdent dans notre pays sont des guerres économiques (n° 11)* ». Un autre texte publié le 3 juillet 2004 contient le sous-titre "*Peuple congolais, l'Église salue ton courage*", qui fait référence aux marches qui avaient été organisées le 3 juin précédent dans tout le pays en protestation contre l'occupation de la ville de Bukavu par des rebelles malgré la présence de l'ONU¹⁶.

Des élections de 2006 à celles de 2011, les messages de l'Assemblée plénière et des Comités permanents se sont fait l'écho des souffrances de la population et ont dénoncé la corruption et les injustices. Un texte du 10 juillet 2009, "*La justice grandit une nation*" insistait sur le lien entre l'éducation civique et la lutte contre la corruption, car « *seul un peuple formé et informé deviendra capable de jouer son rôle* », et il était spécifié que le but de cette éducation civique était de former une opinion publique capable de peser sur les décisions. En 2010, année du jubilé de l'indépendance, l'Assemblée plénière a publié deux textes, l'un rappelant les idéaux de l'indépendance et l'autre adressé spécialement aux acteurs politiques catholiques. Le premier avait des affirmations pertinentes qui ont été appréciées, mais qui sont largement restées sans suite. Ainsi l'invitation à consacrer le bénéfice de l'aboutissement de l'initiative PPTE au secteur prioritaire de l'enseignement : "*L'Église n'accepte pas la démission de l'État en ce domaine. Trop, c'est trop ! L'employeur des enseignants, ce ne sont pas les parents, mais l'État* » (n° 49). Le second texte était bien pensé et bien construit. Il soulignait la noblesse de l'engagement politique, qui peut être un service de charité. Mais il ne

¹⁵ Église et société, pp. 479-480.

¹⁶ Cf. L. de SAINT MOULIN, *Le christianisme social africain d'après la Conférence Épiscopale Nationale du Congo*, dans *Session inaugurale des Semaines Sociales et Économiques du Congo*, Mbuji-Mayi du 24 au 26 février 2005, Mbuji-Mayi, 2006, pp. 131-134.

s'est pas inscrit dans des actions durables qui puissent conduire au réveil politique auquel il appelait¹⁷.

Deux textes de 2011 et un du 11 janvier 2012 ont ensuite parlé avec pertinence des élections du 28 novembre 2011, dont tous les observateurs ont dénoncé le caractère chaotique. Ses appréciations ont contribué à former l'opinion publique et à aiguïser son sens critique. En novembre 2012, la prise de Goma par la rébellion dite du M23 a suscité de nouvelles manifestations populaires. Les évêques s'y sont joints dans leur déclaration du 5 décembre 2012, *"Peuple congolais, lève-toi et sauve ta patrie"*. Ils n'en appelaient pas seulement à l'unité nationale et à la sauvegarde de l'intégrité territoriale, mais s'employaient à nourrir et à renforcer le sentiment national : « *La diversité de nos ethnies est une richesse* » (n° 11) et, en s'adressant aux gouvernants, ils disaient : « *C'est en prenant en charge les aspirations légitimes de la population à la paix interne et externe, à la dignité et au développement que vous consoliderez l'unité nationale ... Il est urgent de promouvoir la bonne gouvernance et de former une Armée républicaine, dissuasive, capable de défendre la sécurité des Congolais et l'intégrité de leur territoire face aux menaces et à toutes les velléités des groupes armés* » (n° 12). Ils ajoutaient à propos des accords dont se revendiquait le M23 : « *Il y a lieu de s'interroger sur la valeur juridique des accords du 23 mars 2009 et sur la pertinence de la tenue de la rencontre de Kampala [prévue pour des négociations avec le M23 et ceux qui le soutenaient] ... Un accord qui hypothéquerait la souveraineté nationale est inacceptable* » (n° 12 et 14). Le tout étant appuyé par un appel à la confiance en Dieu et à ne pas se laisser jeter dans le désespoir ou la résignation.

Les interventions de l'Église de la RD Congo liées à la fin des mandats du Président Kabila

Le Président Joseph Kabila avait prêté serment comme Président de la transition le 26 janvier 2001, dix jours après l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila. Il fut élu Président de la République pour cinq ans par un scrutin à deux tours en 2006 et réélu en novembre 2011, par un scrutin ramené à un seul tour selon une procédure précipitée en janvier de la même année. Ce second mandat arrivait à terme le 19 décembre 2016 et la constitution ne lui permettait pas d'en briguer un troisième. Mais à la fin de l'année 2015, les retards dans la préparation des élections commencèrent à préoccuper tout le pays.

En juin 2015, le pouvoir avait initié un nouveau discours en faveur d'un dialogue national, dont le but non explicité était d'envisager l'avenir

¹⁷ Conférence épiscopale nationale du Congo, *"La justice grandit une nation"* (Pr 14, 34). *La restauration de la Nation par la lutte contre la corruption*. 10 juillet 2009. *Notre rêve d'un Congo plus beau qu'avant*. Message au peuple congolais, 24 juin 2010. *"Ambassadeurs du Christ"* (2 Co 5, 20) dans les milieux politiques. Lettre aux Acteurs politiques catholiques, 24 juin 2010.

au cas où les élections ne pourraient se tenir avant la fin de l'année 2016. Le G7, un groupe de 7 partis de la Majorité présidentielle (MP)¹⁸, s'en détacha le 14 septembre 2015, suivi par la démission de Moïse Katumbi, ancien Gouverneur de la riche province du Katanga. L'épiscopat, réuni en Assemblée plénière, publia le 24 novembre 2015 le Message *Faudrait-il encore que le sang coule en RD Congo ?* qui suscita la colère de la MP. Il demandait le respect absolu du cadre constitutionnel et institutionnel en vigueur, dénonçait comme "un recul pour la démocratie" la nomination de "Commissaires spéciaux non élus" qui avait été faite suite à l'érection précipitée de 15 nouvelles provinces qui subdivisaient les anciennes, et affirmaient que *"l'avenir heureux de la RD Congo réside ... dans la tenue des élections libres et transparentes dans les délais constitutionnels"*.

L'Église prenait ainsi position face au Dialogue national que le Président Kabila réussit à ouvrir le 1^{er} septembre 2016 avec le Togolais Edem Kodjo comme facilitateur, nommé par l'Union Africaine dès le 6 avril précédent. La Majorité présidentielle se heurtait cependant à une opposition qui s'était constituée le 10 juin 2016 en "Rassemblement des Forces Politiques et Sociales Acquises au Changement". L'Église catholique, sollicitée par le facilitateur, accepta d'œuvrer pour un dialogue aussi inclusif que possible, tout en affirmant que ce dialogue ne pouvait se tenir que dans le respect de la constitution. Elle accepta d'y participer, mais elle en démissionna le 1^{er} octobre pour défaut d'inclusivité et en préconisant une autre réunion dans un cadre plus global de tous les acteurs concernés. La Majorité présidentielle avait au contraire débauché des membres des partis qui avaient refusé son invitation. Elle avait même commencé le dédoublement de ces partis en faisant enregistrer les fractions dissidentes sous le même nom que leur parti d'origine et elle avait nommé un nouveau Premier Ministre le 17 novembre 2016, en la personne de Samy Badibanga, un transfuge de l'UDPS qui avait participé au Dialogue national.

On approchait du 19 décembre, qui était la date limite du mandat du Président Kabila. Face à la contestation croissante de la légitimité de son pouvoir au-delà de cette date, le Président de la République confia le 28 octobre une mission de bons offices aux évêques de la CENCO, qui publia le 2 décembre un communiqué de presse dans lequel elle faisait état d'importants points de convergence dans les documents qu'elle avait reçus des différentes parties prenantes, mais aussi de six points de divergences qui nécessitaient quant à elle des échanges directs entre la Majorité présidentielle et l'Opposition, ainsi que la Société civile. Une aile dure de la Majorité cria à l'échec de la mission de bons offices, mais la Présidence publia un communiqué demandant à la CENCO de poursuivre sa médiation.

18 C'étaient l'UNADEF de Mwando Nsimba, l'UNAFEC de Kyungu wa Kumwanza, l'ARC d'Olivier Kamitatu, le MSDD de Christophe Lutundula, le PDC de José Endundo, l'ACO de Dany Banza Maloba et le MSR de Pierre Lumbi et de Yves Mobando Yogo.

On en arriva ainsi au format réduit, de 30 personnes, du "Dialogue de la CENCO", qui s'ouvrit le 8 décembre et aboutit, très laborieusement, à l'accord de la Saint-Sylvestre 2016.

Cet accord permit de passer les dates du 19 et du 31 décembre sans débordements de violences. Mais la désignation prévue des titulaires des postes de Premier Ministre issu de l'Opposition et des membres du Comité National de Suivi de l'Accord et du processus électoral (CNSA) avait été renvoyée à un Arrangement particulier, dont la Commission mise sur pied par les évêques poursuivit l'aboutissement jusqu'au 27 mars. À cette date, face au blocage dû notamment aux manœuvres dilatoires dans la préparation des élections et dans les négociations pour les nominations à faire, la CENCO déclara ne pouvoir poursuivre indéfiniment sa mission de bons offices et la clôture par un rapport au Président de la République. Celui-ci fit avaliser le 27 avril par les Présidents des deux Chambres un Arrangement conclu avec quelques transfuges de l'Opposition, puis institua le 9 mai, sous la présidence d'un transfuge de l'UDPS, Bruno Tshibala, un nouveau Gouvernement dont tous les postes régaliens restaient aux mains de la Majorité. Le 22 juillet, il nomma un autre transfuge de l'UDPS, Olenghankoy Président du CNSA.

L'Assemblée plénière des évêques publia deux messages vigoureux le 23 juin et le 24 novembre 2017, sous les titres *"Le pays va très mal. Debout Congolais"* et *"Le peuple congolais crie sa souffrance. Allons vite aux élections"*. Ces textes soulignaient que les nominations faites constituaient de graves entorses à la mise en œuvre de l'Accord de la Saint Sylvestre 2016 et dénonçaient la détérioration continue de la situation économique, sécuritaire et humanitaire. Ils faisaient allusion à l'insécurité persistante dans l'est du pays, aux troubles du Kasai¹⁹, aux évasions spectaculaires des prisons, notamment de celle de Makala à Kinshasa, et à la présence massive, incontrôlée et permanente de groupes armés étrangers sur le territoire national. Ils dénonçaient aussi la lenteur inquiétante avec laquelle se faisait l'enrôlement.

C'est à la suite de ces messages qu'un Comité Laïc de Coordination se constitua, qui appela aux marches du 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018 pour l'application intégrale des accords de la Saint-Sylvestre 2016. Leur répression entraîna les déclarations du 2 janvier 2018 du Cardinal Monsengwo, où l'on remarqua surtout l'expression : « *Il est temps que la vérité l'emporte sur le mensonge systémique, que les médiocres dégagent et que règnent la paix, la justice en RD Congo* » et du Nonce Apostolique, qui confirma que « *la promotion de la justice sociale et la défense des droits*

19 Plusieurs messages des évêques de la province ecclésiastique de Kananga avaient dénoncé les massacres du Kasai depuis septembre 2016 et les évêques de la province ecclésiastique de Bukavu avaient aussi publié plusieurs messages semblables à propos de l'Est du Congo, notamment "À quand la paix à l'Est de la RD Congo ?", le 31 mai 2012.

civils et politiques des citoyens fait intégralement partie de la Doctrine Sociale de l'Église». Il y eut des messes le 12 janvier et le 9 février 2018 en mémoire des victimes de ces marches, respectivement 5 et 7. Le 16 janvier à la cathédrale protestante, lors d'une célébration demandée par le pouvoir pour l'anniversaire de l'assassinat de Laurent Désiré Kabila, le Pasteur David Ekofo avait dénoncé la gravité de la situation en termes jugés plus durs encore que ceux du Cardinal Monsengwo : pour lui, la RD Congo était un non-État. D'autres prises de parole à travers tout le pays se sont jointes à ces dénonciations.

Au moment où ce texte est arrêté, les élections sont dites programmées pour le 23 décembre 2018, mais leur préparation reste problématique et la volonté d'y arriver l'est aussi.

Conclusion

Du parcours des interventions de l'Église catholique du Congo en matière politique, il ressort que les évêques ont, depuis l'indépendance, délibérément voulu être un acteur de l'histoire du pays. Leur présence sur l'ensemble du territoire du pays et leurs réunions régulières leur ont permis de se faire solidaires de la population et d'en être des porte-parole. Leurs messages ont à diverses reprises suscité des tensions avec les autorités politiques, mais ils ont en général été perçus positivement par la population. C'est au nom de la dimension sociale de l'homme et du salut qu'ils ont mission de prêcher qu'ils ont assumé leurs prises de position face aux problèmes de société.

Le contenu de leurs messages a été la promotion de valeurs aptes à soutenir l'espérance et l'engagement pour la défense et la promotion du bien commun : les droits de l'homme avec un fort accent sur les droits sociaux, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale, l'unité dans la diversité, l'État de droit et une vraie démocratisation. L'Église s'est particulièrement investie depuis les années 1990 dans la formation électorale et le soutien des élections. Les accords de la Saint Sylvestre 2016 auxquels ont abouti les négociations du dialogue inclusif qu'elle avait patronné comportaient l'engagement d'aboutir aussi rapidement que possible à des élections crédibles dans le respect de la constitution.

Au nom des valeurs qu'elle promeut, l'Église s'est en outre sentie le devoir et le droit de dénoncer les injustices, les mécanismes et les principes qui y conduisent. C'est à ce niveau que la tâche est la plus délicate, car il y faut des analyses solides, dans lesquelles elle a souvent réussi, mais il y faut aussi une perception correcte des zones de contrainte et de liberté et l'élaboration de stratégies permettant d'aboutir à des résultats. La tâche reste d'actualité.

Le souci des problèmes de société est une constante du discours des évêques de la RD Congo depuis l'indépendance. Ce qui a évolué et s'est considérablement enrichi, c'est la compréhension des phénomènes sociaux et de leur logique propre ainsi que la justification que les évêques donnent de leurs interventions. Au début, ils parlaient au nom de leur autorité morale et ils en appelaient surtout à la conscience individuelle de chacun. Ils s'adressaient aussi principalement aux dirigeants. Depuis les années 1980, c'est surtout au peuple qu'ils se sont efforcés de transmettre leurs messages, explicitant les raisons de leurs appels et encourageant par des félicitations ses réactions courageuses face à des événements inacceptables. Les évêques n'ont pas été et n'ont pas voulu être des faiseurs de rois, ils ont promu des valeurs que la population s'est progressivement assimilées et qui portent l'espoir d'un lendemain meilleur. ■

ORAISON FUNÈBRE

À l'occasion de la messe organisée,
le vendredi 9 février 2018, à la Cathédrale Notre Dame du Congo
de Kinshasa, pour les victimes de la marche du 21 janvier 2018

Excellences,

Frères et sœurs dans la foi,

Ceux qui nous quittent aujourd'hui ont un nom, un âge, un visage :

1. *Thérèse Kapangala*
 2. *Hussein Ngandu Kisene*
 3. *Jackson Kabadiatshi Malango*
 4. *Benjamin Mwingilau*
 5. *Serge Kikunda*
 6. *Matthieu Mfuamba*
 7. *Un mort par balle non identifié à Lemba au Camp Mzee Kabila*
-

Tous, des jeunes êtres que des armes en folie ont arraché à la vie. Ils ne rêvaient que d'une seule chose : vivre heureux sur cette terre de nos ancêtres. Ils n'ont jamais cru, un seul instant, qu'ils devaient donner leurs vies pour que les dirigeants de ce pays comprennent qu'ils n'avaient simplement soif que de la liberté et de bonheur.

Ces morts que nous honorons aujourd'hui suscitent de multiples interrogations pour lesquelles je retiendrai celles du corps innocent de Thérèse. Là où elle se trouve, à cet instant, Thérèse nous interroge tous, en commençant sans doute par son père, officier de Police, membre d'un Corps dont le rôle est de protéger la vie des citoyens :

« Oui, papa, aujourd'hui la Police a tué sa propre fille, elle qui a toujours tiré sur les enfants des autres ;

Oui, papa, tous les officiers comme toi, dans tous nos camps militaires et de Police, ne savent plus à qui adresser les condoléances.

Mais au-delà de ces instants de douleur, ma mort cherche quelques réponses à mes interrogations :

- *Qui, dans vos services, donne des armes de guerre pour encadrer des marches pacifiques ? Dis-moi qui, papa ?*
- *Qui, dans vos services, distribue, comme des petits pains, ces munitions qui tuent ? Dis-moi qui, papa ?*
- *Qui, dans vos services, donne les ordres de tuer, après avoir pourtant donné des assurances que les bavures d'hier ne se reproduiraient plus ?*
- *Oui, papa, qui ?*
- *Qui vous vend ces armes et munitions car, à ce que je sache, notre pays n'en produit pas. Peux-tu répondre papa, qui ?*
- *Enfin, pourquoi obéissez-vous à des ordres injustes ? Pourquoi, papa ?*

Je suis morte, mais je ne te quitterai que lorsque tu auras répondu à mes interrogations. C'est alors que je pourrai les partager avec mes compagnons d'infortune. C'est alors que nous cesserons de hanter les esprits de tous nos pères, tes collègues de la Police, de l'Armée et des Services de Renseignements. Car, au moment où je te parle, je suis toujours là, ma tête sur tes jambes jusqu'à ce que tu me déposes, endormie, sur mon lit.

Tu resteras toujours mon père adoré. Je t'aime. »

Thierry NLANDU Mayamba
Professeur à l'Université de Kinshasa